

Préma-Québec

Pour les parents d'enfants prématurés
For Parents of Premies



VOUS AVEZ EU UN BÉBÉ PRÉMATURÉ? WAS YOUR BABY BORN PREMATURELY?



**Voici des informations qui pourraient prolonger
votre congé parental.**

Here is some useful information that may help extend
your parental leave.

QUELQUES INFORMATIONS SUITE À LA NAISSANCE USEFUL INFORMATION FOLLOWING THE BIRTH

CNESST

Si vous recevez des indemnités de la CNESST, veuillez les informer de la naissance de votre enfant pour cesser les indemnités afin de ne pas payer une somme versée en trop **1-866-302-2778**

If you receive CNESST indemnities, please inform them of the birth of your child to stop indemnities in order to avoid overpayment **1-866-302-2778**

RQAP / QPIP

Si vous êtes admissible, vous devez faire votre demande pour le Régime Québécois d'Assurances Parentale (RQAP) sur internet ou par téléphone **dans les 3 semaines suivant la naissance de votre enfant**, car ensuite vous pourriez perdre des semaines de prestations. **1-888-610-7727** (# 2 pour faire une nouvelle demande). Si vous êtes déjà en congé parental RQAP en lien avec une grossesse précédente, vous devez quand même faire votre nouvelle demande dans les 3 semaines suivant la naissance de votre enfant.

If you qualify to receive benefits from the Quebec Parental Insurance Plan (QPIP), you must apply by Internet or telephone within **3 weeks of your child's birth**, otherwise you may lose weeks of benefits. **1-888-610-7727** (#2 for a new request). You are still required to submit a new request within 3 weeks of your child's birth even if you are already receiving QPIP benefits from a previous birth.

ÉTAT CIVIL / CIVIL STATUS

La déclaration de naissance (formulaire papier ou sur internet) remplie doit être acheminée au Directeur de l'état civil **dans les 30 jours suivant la naissance de votre enfant**. Sinon, des frais seront exigés pour l'inscription tardive. Le Directeur de l'état civil vous transmettra une lettre confirmant l'inscription de la naissance de votre enfant au registre de l'état civil du Québec. Lorsque vous aurez reçu cette lettre, vous pourrez demander un certificat de naissance ou tout autre document d'état civil au nom de votre enfant (prévoir des frais).

1-877-644-4545 / www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/naissance.html

A completed Declaration of Birth form (Paper Form or online) must be sent to the Directeur de l'état civil within 30 days of your child's birth, otherwise a late registration fee will be charged. The Directeur de l'état civil will send you a letter confirming the registration of your child's birth of in the Registrar of Civil Status of Quebec. Once you receive this letter, you can request a birth certificate or other civil status document in your child's name (fees may apply).

1-877-644-4545 / <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/en/birth.html>

ÉTAT CIVIL (suite) / CIVIL STATUS (continued)

Vous pourrez également compléter la « Demande d'accès simplifié aux programmes et services gouvernementaux relatifs à la naissance » insérée dans la déclaration de naissance (**ÉTAT CIVIL**). Ceci vous permettra entre autres de donner votre consentement afin que le Directeur de l'état civil communique les renseignements relatifs à la naissance qui vous permettront de bénéficier, en une seule démarche, des programmes et services relatifs à la naissance qu'ils offrent :

- La Régie de l'assurance maladie du Québec (**RAMQ**),
- Retraite Québec (**Allocations familiales provinciales**)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
- L'Agence du revenu du Canada (**Allocations familiales fédérales**),
- Service Canada et à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Along with the Declaration of Birth application form (**CIVIL STATUS**) is the "Application for Simplified Access to Birth-related Government Programs and Services" and this will provide your consent to allow the Directeur de l'état civil to communicate information regarding the birth to other programs and services they offer in relation to the birth:

- The Régie de l'assurance maladie du Québec (**RAMQ**)
- Retraite Québec (**Provincial Family Allowance**)
- The Ministry of Employment and Social Solidarity,
- The Canada Revenue Agency (**Federal Family Allowance**)
- Service Canada and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

IMPÔT / INCOME TAX

Vérifiez auprès de votre comptable si vous êtes admissibles à un crédit d'impôt pour certaines dépenses (repas / stationnement / hébergement, etc.) liées à l'hospitalisation de votre enfant. **Demandez une preuve d'hospitalisation de votre enfant, gardez vos reçus et un registre de vos déplacements parcourus et remettez-les à la personne qui produit votre déclaration d'impôts**. Pour plus d'informations : Communiquez ou vérifiez sur le site internet de Revenue Canada et Revenue Québec.

Find out with your accountant if you qualify for tax credits for expenses (meals / parking / lodging, etc.) related to your child's hospitalization. Request proof of your child's hospitalization, keep all your receipts and a record of your travel back and forth and give them to the person who files your tax return. For more information: Contact or verify on Revenue Canada and Revenue Quebec website.

VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLES AU CHÔMAGE PRESTATIONS POUR PROCHES AIDANTS D'ENFANTS (PPAE)

QUELQUES INFORMATIONS PERTINENTES EN LIEN AVEC LES PPAE :

- Votre enfant doit être hospitalisé et gravement malade selon les critères de Service Canada.
- 600 heures d'emploi assurables au cours des 52 dernières semaines sont nécessaires.
- Il y a 1 semaine de carence / d'attente (sans revenu).
- Vous pourriez recevoir des prestations jusqu'à un maximum de 35 semaines sur une période de 52 semaines selon la condition médicale de votre enfant. Les prestations peuvent être prises par l'un des deux parents ou conjointement/simultanément (pour un maximum combiner de 35 semaines pour les deux parents) et qui débutent le jour où le certificat médical est fourni. Si les deux parents prennent les PPAE, un seul parent fera 1 semaine de carence.
- Vous devez faire votre demande de chômage sur internet dans un délai de 28 jours suite à l'accouchement (avoir en main votre cessation d'emploi).
- Remettez le certificat médical rempli par le médecin au Centre Service Canada (bureau de chômage). Il n'est pas nécessaire d'avoir en main le certificat médical pour faire votre demande de chômage.
- Le traitement de votre demande débutera seulement lorsqu'elle sera complétée et que Service Canada aura reçu le certificat médical rempli. Service Canada a un délai de 28 jours pour traiter votre demande.
- **Vous ne pouvez pas recevoir du RQAP et des PPAE en même temps.** C'est pourquoi il est possible de suspendre le RQAP avec Article 36 en appelant au 1-888-610-7727 (une suspension peut être faite en même temps que vous faites votre demande RQAP).
- Au congé médical, vous devez cesser les PPAE en appelant à Service Canada 1-800-808-6352 et débuter vos prestations RQAP. Vous devez appeler également le RQAP pour les aviser que votre enfant a eu son congé médical dans un délai de 3 semaines suivant la fin des PPAE. Le RQAP vous demandera une preuve que vous avez bénéficié de ces prestations et vous devrez leur acheminer la lettre de Service Canada confirmant l'acceptation à ces prestations mentionnant les dates et semaines de prestations allouées. Cette preuve permettra de prolonger la période de référence pour prendre vos prestations RQAP.
- Si votre enfant est de nouveau hospitalisé et/ou considéré gravement malade dans les 52 semaines suivant votre demande de chômage et qu'il est toujours admissible (selon les critères du certificat médical), vous pourriez de nouveau suspendre votre RQAP et recevoir des PPAE sans refaire 1 semaine de carence (car c'est une même demande pour l'année en cours). Vous devez donc faire remplir un nouveau certificat médical.
- Si vous êtes admissible aux PPAE et que vous voulez y adhérer : veuillez informer le personnel (travailleuse sociale) afin de faire remplir le certificat médical que vous devrez fournir à Service Canada.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de Service Canada et faire des recherches sur les Prestations pour proches aidants d'enfants :

www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants-enfants.html ou 1-800-808-6352

YOU COULD BE ELIGIBLE FOR EMPLOYMENT INSURANCE FAMILY CAREGIVER BENEFIT FOR CHILDREN (FCBC)

INFORMATION RELATED TO PCIC:

- Your child needs to be hospitalized and critically ill according to Service Canada criterias.
- 600 hours of insurable employment in the last 52 weeks are required.
- There is a standard 1-week waiting period (no income).
- Up to 35 weeks of benefits during a 52-week window can be taken by either parent or shared between both parents and start on the day the medical certificate is issued. If both parents simultaneously take the FCBC, only one parent will have a 1-week waiting period.
- You must make your unemployment claim online within 28 days of the birth (have your notice of termination of employment).
- Provide the medical certificate completed by the doctor to your local Service Canada Center. It is not necessary to have the medical certificate with you to start your unemployment claim.
- Your application will begin once it is completed and that the medical certificate is provided to your local Service Canada Center and Service Canada with a 28 days period to process your request.
- **You cannot receive the QPIP and the FCBC simultaneously.** This is why with Article 36 it is possible to suspend the QPIP by simply calling 1-888-610-7727 (you can suspend these payments at the same time you make your QPIP request).
- On medical discharge, you must stop the FCBC by calling Service Canada at 1-800-808-6352 and start your QPIP. You should also call QPIP to inform them that your child has had his medical release. QPIP will ask you for proof of your child's hospitalization (ask the doctor before you leave). You must send to QPIP this medical evidence in order to recover your suspended weeks.
- If your child is re-hospitalized and/or considered critically ill within 52 weeks of your unemployment claim and he is still eligible (according to the criteria of the medical certificate), you may again suspend your QPIP and once more receive the FCBC without the 1-week waiting period (because it is the same application for the current year). However, you will need to complete a new medical certificate.
- If you are eligible for, and want to claim the FCBC, make sure you inform the staff (social worker) in order to complete the medical certificate that must be submitted to Service Canada.

For more information, please visit Service Canada and research the FCBC:

www.canada.ca/en/services/benefits/ei/caregiving.html or 1-800-808-6352

Avez-vous aussi pensé à ... Have you also thought of ...

AIDE SOCIALE / SOCIAL ASSISTANCE

Certains frais pourraient être remboursés (repas / stationnement / hébergement, etc.) avec preuve d'hospitalisation ou de rendez-vous en clinique externe. **Gardez vos reçus** et veuillez communiquer avec votre agent pour savoir si vous êtes admissibles et quelles sont les modalités de remboursement.

Some fees may be covered (meals / parking / lodging, etc.) with proof of hospitalization or external clinic appointments. Keep your receipts and contact your agent to find out if you qualify and what are the reimbursement terms.

CLSC

Dans certaines régions, il est possible d'avoir de l'aide financière en lien avec l'hospitalisation de votre enfant ou lors de rendez-vous fréquents en clinique externe (frais déplacements / stationnement, etc.). Veuillez communiquer avec votre CLSC pour savoir s'il y a des services disponibles pour vous comme par exemple le Programme transport/hébergement. Plusieurs CLSC ou groupes d'entraide offrent le service de prêt de tire-lait à moindre coût.

In some areas, it is possible to receive financial assistance for your child's hospitalization or for external clinic appointments (travel expenses / parking, etc.). Contact your CLSC to find out if there are services available to you like for example the Residential Resources / Transportation Program. Many CLSCs and support groups offer low-cost breast pump rental services.

ASSURANCES / INSURANCE

Vos assurances couvrent-elles certaines situations? Vous devriez vérifier.
Does your insurance cover certain situations? You should check.

CLUBS SOCIAUX / SOCIAL CLUBS

Club Optimiste, Kiwanis, Lions et autres organismes locaux.
Optimist Club, Kiwanis, Lions etc and other local nonprofits.

SUPPLÉMENT POUR ENFANTS HANDICAPÉS / SUPPLEMENT FOR HANDICAPPED CHILDREN (RETRAITE QUÉBEC)

Les critères ont été assouplis dans les cas de prématurité. Cette mesure permet aux enfants prématurés de 28 semaines et moins (ou 1 000g et moins) d'être éligibles à une allocation pour une période d'au moins deux ans. Par la suite, chaque cas étant unique, Retraite Québec pourrait communiquer avec vous pour réévaluer l'admissibilité selon l'évolution et la condition de votre enfant. Évidemment, la prématurité n'est pas un handicap en soi! Le formulaire porte ce nom afin de répondre à un plus grand nombre d'enfants québécois ayant des besoins spéciaux. **Renseignez-vous auprès du personnel médical : médecins, infirmières et travailleurs sociaux.**

Criteria for the supplement for handicapped children also include cases of prematurity. This measure means that premature children born at 28 weeks or earlier (or weighing 1,000 grams or less) are eligible for a special allowance of at least two years. Afterwards, each case being unique, Retraite Québec could contact you to re-evaluate your child eligibility according to his evolution and condition. Obviously, being born premature is not considered a disability in itself as such. The application form's title allows it to cover as many Quebec children with special needs as possible. **Ask the doctors, nurses and social workers for more information.**

Notre Mission / Our Mission

Préma-Québec a pour mission d'améliorer la qualité de vie des enfants prématurés en aidant leurs parents. Notre appui est autant psychologique, éducatif que financier. Créé en 2003 par des parents d'enfants prématurés, l'organisme est soutenu par des médecins, des infirmières et d'autres intervenants œuvrant en néonatalogie. C'est le seul organisme au Québec qui vient en aide aux parents d'enfants prématurés au travers d'une offre de services diversifiée.

Préma-Québec intervient également sur une base régulière dans plusieurs unités néonatales et sensibilise la population à la prématurité.

Préma-Québec's mission is to improve the quality of life of premature children by offering psychological, educational and financial support to their parents. Created in 2003 by parents of preemies, the association is supported by doctors, nurses and others that are working in neonatal units. It is the only organization in Quebec that helps and supports parents of preemies, through various services. Préma-Québec is present in many neonatal units on a regular basis and aims to promote prematurity awareness.

Préma-Québec

Pour les parents d'enfants prématurés
For Parents of Premies



150, rue Grant, bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 3H6

RENSEIGNEMENTS / INFORMATION

Tél. / Tel : 450 651-4909

Télec. / Fax : 450 651-2185

Sans frais / Toll-free : 1 888 651-4909

www.premaquebec.ca

info@premaquebec.ca

[f /prema.quebec](https://www.facebook.com/prema.quebec)

No d'organisme de bienfaisance / Charitable number :
ADRC / CRA : 88791 9504 RR0001

*Un merci tout spécial pour sa précieuse collaboration à
Madame Sonia Gosselin, travailleuse sociale au CHU Sherbrooke.
Special thanks to Ms. Sonia Gosselin, social worker at CHU Sherbrooke,
for her valuable contribution.*

*La production de ce document a été rendue possible grâce au
soutien financier de la Société des néonatalogistes du Québec.*

*The production of this document was made possible through the
financial support of the Quebec Society of Neonatologists.*